

gouvernement pourront vous y aider cet après-midi. Je ne saurais trop insister sur l'importance d'assurer une large représentativité au sein de vos groupes. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me consulter avant de procéder au choix définitif des membres. Pour ce qui est du calendrier, votre plan d'action sectoriel ainsi que vos recommandations devraient être prêts d'ici à la fin d'avril 1992 afin de permettre au Groupe directeur de les incorporer au plan d'action national.

Le rapport du Groupe directeur sera la synthèse des résultats de toutes les consultations et de tous les comptes rendus des consultations provinciales et d'autres documents, notamment les recommandations contenues dans le rapport de M. Porter sur la compétitivité du Canada. Il contiendra notamment un plan d'action national et des mécanismes pour évaluer dans quelle mesure nous réussirons à atteindre nos objectifs. Le rapport du Groupe directeur influencera la prise de décisions au cours de la prochaine décennie, et ce dans les secteurs privé et public. Votre contribution influera largement sur la forme que prendra la prospérité du Canada.

Je ne veux pas que vous croyiez que votre travail n'aura comme seule utilité que celle d'être intégré au rapport du Groupe directeur. Je peux vous assurer que des exemplaires des rapports et des plans d'action nous seront acheminés, à mes collègues et à moi-même. Je sais que ces documents porteront surtout sur les mesures qui seront prises par le secteur privé pour relever les défis de la compétitivité. Cependant, je suis certain que le gouvernement pourra utiliser certaines de vos recommandations pour élaborer ses politiques au cours des prochaines années. Notre intention n'est pas de nous croiser les bras en prétextant que nous devons attendre de recevoir le plan d'action. Au contraire -- nous savons qu'il faudra parfois agir rapidement et que l'adoption de certaines mesures nécessitera une concertation et un travail qui s'échelonneront sur de nombreuses années. Nous étudierons donc vos recommandations dès qu'elles nous parviendront. Nous comptons en outre sur vous et d'autres intervenants du secteur privé pour appuyer leur mise en oeuvre.

J'avais espéré que des représentants syndicaux puissent agir à titre de coprésidents des groupes de consultations sectorielles. Il est important d'obtenir le point de vue du mouvement syndical à l'égard de ces questions; c'est pourquoi je vous encourage fortement à faire tout votre possible pour accroître cette participation. Après tout, les syndicats sont concernés par la compétitivité au même titre que tout autre groupe dans la société. Je crois qu'ils sont nombreux, au sein du mouvement syndical, à être conscients des défis de la compétitivité auxquels nous devons tous faire face, et à vouloir les relever. Ils savent qu'il ne sert à rien de faire de la rhétorique, alors que nos concurrents utilisent leur savoir-faire. J'oserais donc espérer que les syndicats se rendent compte que l'Initiative de la prospérité a autant à leur offrir qu'aux autres Canadiens, et qu'elle